



212. RUE DE CHARTRES



État 2019. Les balcons filants de la façade. Photo Anaëlle Lesné.

Type de construction : mixte.

Immeuble : R+7, 2 niveaux de bureaux (900 m²), 38 logements (2 200 m²) pour un total de 3 100 m².

Année de construction : 1978.

Adresse : 10-12 rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Cette opération a été montée avec Guy Soret, le directeur du secteur immobilier au sein de La Paternelle. Nous avons beaucoup construit avec cette compagnie d'assurances, y compris une partie des opérations de [Curial-Aubervilliers](#), qui est la plus grosse réalisation que nous ayons faite (plus de mille logements). Si je me souviens bien, nous avons fait des placages de pierre, avec comme d'habitude, de grands balcons qui s'étiraient sur toute la longueur de la façade.

À cette époque-là, beaucoup d'architectes, nous compris, aimaient faire des balcons qui sont un lien entre le dedans et le dehors. Cela me fait penser à une anecdote du temps où nous étions architectes-voyers de la Ville de Paris, Olivier [Lesné] et moi. Un jour, un directeur de la construction est venu nous trouver. En tant qu'architectes-voyers divisionnaires, nous étions ses subordonnés. Il nous a passé la consigne de refuser les balcons sur les permis de construire parisiens. Il avait la phobie des balcons, on n'a jamais très bien compris pourquoi, parce que dans le Paris d'Hausmann, il y avait des balcons. Alors, on s'est mis à faire des loggias. La différence, c'est qu'un balcon n'est pas couvert et que la loggia est couverte par la dalle du balcon du dessus¹.

1. Entretien avec Emmanuel Bernadac enregistré en 2011.



Plaquette de l'immeuble. Photo Arnaud Lesné.



État 2019. Photo Anaëlle Lesné.

